

Compte-rendu de la réunion du comité scientifique et de gestion de la Réserve biologique dirigée de la Maillouèyre

25 juin 2015 – Office intercommunal de tourisme de Mimizan



Présents :

Katia Galy (OIT); Catherine Giroux (Agence de l'eau Adour Garonne), Jean Marie Touron (ONEMA); Frederic Labat (Aquabio/Ensegid), Raphaël Jun (Ecologue indépendant) ; Pierre Becheler (Becheler Conseils); Gilles Granereau, Sébastien Maïtia, Aymeric Marvel, Emilie Sautret, Léa de Sauverzac (ONF)

Vous trouverez la liste des personnes constituant ce comité « *Liste membres comité RBD Maillouèyre-2015* » en téléchargement sur le site des dunes littorales d'Aquitaine : <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/83>, sous l'onglet [*RESERVE BIOLOGIQUE (RBD)*].

Ce compte rendu s'appuie sur la présentation des diaporamas « *2015.06.25 Copil_ONF* », « *2015.06.25 Copil_F. Labat* » et « *2015.06.25 Copil_JM.Touron* » également en téléchargement sur ce site.

Pour plus d'informations, les comptes rendus annuels détaillés sont aussi en ligne depuis 2010.

Ordre du jour :

- ❖ Bilan des activités 2014
- ❖ Actions de gestion et suivis 2015
- ❖ Résultats des suivis réalisés par l'ONEMA (J.-M. Touron)
- ❖ Résultats des suivis réalisés par AQUABIO (F. Labat)

Contexte, rappel chronologique :

- Réserve en forêt domaniale de Mimizan, inaugurée en mai 2011
- Contexte réglementaire fort
- Arrêté ministériel de création en attente (version de janvier 2014 inexacte).

Bilan des activités 2014

Conservation et restauration des milieux

Lutte contre les invasives : le Baccharis et la Jussie.

- Environ 60 m³ de Baccharis arrachés en septembre et évacués en octobre 2014. Un test d'arrachage manuel à l'aide d'un levier d'arrachage a été spécifiquement fabriqué pour cette espèce (Conclusions des premiers tests présentées en annexe n°1 du compte rendu d'activités 2014).

- Pour la Jussie, un arrachage manuel a été réalisé sur le grand étang en fin d'été, au niveau de la pointe sud, là où le tirant d'eau n'avait pas permis le passage de la barge avec mini pelle en 2013. Ont été traitées également les zones entre les deux fossés du petit étang et sur les deux mares au sud des fossés Environ 10 m³ ont été évacués sur un pare-feu limitrophe à la RBD (broyage et suivi régulier : pas de reprise).

Pour rappel, l'arrachage mécanique réalisé en 2013 sur le grand étang avait permis d'évacuer près de 180 m³ de Jussie.

Travaux de génie écologique :

Un des objectifs du plan de gestion est de maintenir les milieux ouverts :

- débroussaillage régulier des zones comblées par la végétation : berges des étangs, des mares et des fossés + plaques à reptiles.
- reprofilage de zones recalibrées le long des fossés.
- entretien des stations d'Ophioglosse commun et de Romulée à bulbe.
- entretien des prairies par fauchage mécanisé qui devait être réalisé en 2014 mais reporté en 2015 pour cause de sols trop humides.

Suivi hydrologique de la nappe :

- un dispositif de 9 piézomètres a été installé (calage NGF) avec l'aide du cabinet Becheler, Les piézomètres font environ 1m10 de profondeur et sont répartis sur 3 transects. Les relevés de niveau de la nappe s'effectuent tous les mois. Chaque transect débute en lisière de forêt est, passant au niveau de l'ancien axe du lit central du courant de Mimizan et finit en pied de dune ouest.

- Pour le moment, la première tendance montre qu'il n'y a pas d'eau pour les piézomètres en pied de dune 3 et 6 sauf pour le 9. Ce dernier récupère un faible niveau d'eau qui ne varie pas, ce qui pourrait s'expliquer par le fait qu'il se trouve en bas-fond. Une des craintes est qu'il y ait une répercussion sur les mesures depuis l'incident de la canalisation de la papeterie au niveau du piézomètre n°9.

- En parallèle, nous essayons de récupérer les données des piézomètres de la papeterie.

→ Il serait intéressant de prévoir en 2016 des fosses pédologiques d'environ 2 m à proximité des piézomètres pour connaître précisément la nature des sous-sols. Cela pourrait nous aider à comprendre les différences de niveau d'eau entre des piézomètres qui sont relativement proches.

🚧 Suivi de la biodiversité

Suivi faunistique :

- ✓ Odonates : 15 sp
- ✓ Lépidoptères : 13 sp
- ✓ Reptiles et Amphibiens : 11 sp
- ✓ Avifaune : 16 sp
- ✓ Poissons (ONEMA) : 2009 / 2014
- ✓ Lapins (FDC des Landes)

La donnée de *Bufo calamita* a été fournie par un naturaliste connu sur la réserve.

La Couleuvre d'Esculape et la Cistude d'Europe n'ont pas été contactées en 2014 mais leur présence est fortement suspectée car déjà repérées auparavant. Le Lézard ocellé (*Timon lepidus*) a été observé en dehors de la RBD entre le passage de Lespecier et la limite Sud de la RBD.

La population de lapin est très faible sur le site de la Maillouèyre pour des raisons qui font l'objet de réflexions.

Chaque année, différents taxons sont suivis afin d'avoir un maximum de données naturalistes sur la RBD. L'idéal serait de pouvoir comparer les évolutions entre année. Cependant, les protocoles n'étant pas les mêmes et les résultats n'étant pas homogènes, les conclusions ne sont pas significatives.

🚧 Valorisation pédagogique, scientifique et partenariale

Mise en sécurité des sentiers pédestres et canalisation du public :

- 120 arbres élagués et 20 abattus, passages limités au niveau du caillebotis central par la mise en place d'un chemin d'écorces et de ganivelles.
- Un vestige en béton a été entouré de ganivelles.
- Un certain nombre de cabanes en bois ont été démontées.

Mise à jour de la signalétique :

- Mise à jour du logo de la réserve (ancien logo Huppe → Goéland)
- Bornes périmétrales réactualisées
- Réédition du livret guide : demande de l'OIT d'une nouvelle réédition le plus rapidement possible pour assurer la saison estivale 2015
- Sentier de découverte équipé de QR-codes sur chaque station d'interprétation.

Une actualisation des plans est à faire puisque le périmètre Natura 2000 a été modifié cette année pour une mise en cohérence des périmètres. Nous attendons la signature officielle de l'arrêté de la Réserve avant de lancer la mise à jour des cartographies et de l'ensemble de la signalétique sur site.

Suivi de la fréquentation :

- Analyse de la fréquentation sur toute l'année 2014 avec un total de 24 000 passages (74 personnes à la journée en moyenne). Le dimanche est la journée la plus fréquentée, ainsi que le mercredi. Un pic de fréquentation est noté le 22 août avec 629 passages à la journée.

Pour l'instant : 12 000 passages entre janvier et juin 2015 dont un pic de 275 passages le 5 avril.

- Une cinquantaine de visites guidées sont faites à l'année et une vingtaine de tournées de surveillance par la brigade équestre de l'ONF.

Actions de suivi et de gestion 2015

Conservation et restauration des milieux

Lutte contre les invasives :

- Le contrôle du Baccharis et de la Jussie continue.
- Surveillance et arrachage du Cerisier noir à mettre en place (recherches bibliographiques en cours pour trouver le meilleur traitement)

Par ailleurs, il serait intéressant d'alerter sur la situation du Sénéçon du cap. C'est une espèce très dynamique, problématique sur Tarnos et qui pourrait l'être aussi un jour sur Mimizan.

Travaux de génie écologique :

- Débroussaillage des rives des mares situées au nord de la RBD.
- Réouverture de la lette grise de la partie sud, conseillée par la FD40 pour favoriser la population de Lapin de garenne. En attente d'une prochaine rencontre avec la fédération.
- Fauchage de la prairie humide nord, zone à définir selon les choix décidés relatifs à la future mise en place d'un pâturage.

Suivi de la biodiversité

D'une manière générale, les protocoles ont été remis à jour pour les différents taxons suivis. L'idée étant d'avoir une base de données comparables entre années.

Suivi faunistique :

✓ **Reptiles** : protocole PopReptiles
+ Lézard ocellé : observations des stations
+ Cistude d'Europe (Cistude Nature) : reporté en 2016, Prêt de nasses par l'association Cistude Nature à organiser (voir envisager un autofinancement ?)
✓ **Amphibiens** : protocole PopAmphibiens
✓ **Odonates / Lépidoptères** : protocole STELI
✓ **Avifaune** : protocole Indice Ponctuel d'Abondance (IPA) (choisi dans un souci d'homogénéité avec ce qui se fait sur les réserves d'Hourtin et de Lacanau).

- ✓ **Micro-mammifères** : inventaire qualitatif des micro-mammifères en forêt.
- ✓ **Lapins** : reporté en 2016 (problèmes de matériels et de disponibilités).

Des itinéraires de suivi ont été mis en place pour l'année 2015 : cela nous permet d'avoir une vision d'ensemble de tous les protocoles prévus et de les organiser au mieux en amont. Cette année 2015, 27 sorties terrains ont été prévues. Des sorties opportunistes et des observations ponctuelles sont faites en parallèle.

Analyse floristique :

Rappel de l'étude réalisée par Raphaël Jun sur la réserve de 2009 (année d'état initial avant travaux) à 2013. Trois transects ont été répartis sur le nord de la réserve et s'étendent du haut de plage à la lisière forestière. Leur emplacement correspond à des zones de travaux sur les habitats sauf le transect T1 qui est le témoin.

Deux méthodes de suivis ont été utilisées :

- une méthode de présence/absence par point contact (tirets rouge), tous les mètres ;
- une méthode phytosociologique sur un quadrat de 1m² (rectangles violets), tous les 10 mètres.

Courant 2015, toutes les données sur les 5 années de suivis seront analysées afin de mettre en évidence les groupements floristiques et les espèces caractéristiques de la réserve par analyses statistiques. Les objectifs étant de :

- comprendre les dynamiques et les modifications des communautés végétales,
- discriminer la méthode de suivi la plus appropriée, d'une part pour faire les suivis sur la réserve, d'autre part pour faciliter le suivi pour le gestionnaire ;
- d'évaluer l'impact des travaux sur les communautés végétales et observer les trajectoires évolutives qu'on peut voir ces communautés en fonction des travaux ;
- puis, de définir le pas de temps nécessaire pour la reconduction du suivi.

Dans le cadre de Natura 2000 un atlas de la flore patrimoniale des dunes d'Aquitaine est en cours de réalisation. Un peu plus d'une dizaine d'espèces identifiées patrimoniales sur la réserve ont fait l'objet de recherches bibliographiques.

Mise en place d'un pâturage :

La Réserve présente environ 5 hectares de prairies humides fauchées mécaniquement en 2009.

Objectifs du pâturage: maintenir ces milieux ouverts en utilisant un outil de gestion plus souple, moins intrusif que les engins utilisés lors des fauches, qui semble favoriser la biodiversité par la création de micro-habitats notamment et qui représente un aspect historique.

Conclusions préliminaires pour le pâturage :

Un agrandissement de la zone prévue en particulier sur le nord de la prairie pourrait être la stratégie la plus pertinente et adaptée aux milieux. Les contours seraient moins chaotiques pour la pose des **clôtures**. Les clôtures pourraient être amovibles, ce qui faciliterait les rotations de troupeau, moins d'attrait pour le public (moins visible), installation moins lourde...

Le choix des bêtes pencherait vers la venue majoritairement d'**ovins** avec quelques chèvres et quelques **équidés**.

Mise en place de **deux exclos** sur la zone de prairie : un exclos en évolution naturelle (témoin), un exclos en fauche manuelle et le reste de la prairie en pâture. **Conservation d'un îlot de maturation** à touradons d'Osmonde.

Accès à l'eau : Les **4 mares** présentes dans le périmètre ciblé pourraient être clôturées et 1 mare laissée en libre accès pour comparaison. 2 anciennes cuves DFCI de 2 000 L peuvent être mises à disposition ; on peut aussi envisager l'installation de pompes à museaux raccordées au petit étang.

Le budget alloué à la fauche mécanisée pour 2015 reste tel quel pour pouvoir éliminer certains arbres et avoir une strate herbacée basse que maintiendra le pâturage l'année suivante. La prise en charge des clôtures, des abreuvoirs et des abris éventuels par l'Agence de l'eau est envisageable à hauteur de 8 000 € maximum à l'hectare. Pour l'entretien, le fauchage est à 200 € maximum à l'hectare. L'Agence de l'eau pourrait nous aider à réaliser des matrices de gains entre le pâturage et la fauche.

Autres points abordés : problèmes de vol du bétail et mise en place d'une surveillance, charge à l'hectare, durée du pâturage, traitements phytosanitaires, communication envers le public, taille des exclos, suivis floristiques sur les différentes zones, période,...

Ces sujets sont à l'heure actuelle en cours de réflexion.

→ Rendez-vous prévu avec le Conservatoire des races sur le terrain mi-juillet et formalisation du cahier des charges

Animation du DOCOB des « Dunes modernes du littoral landais de Mimizan plage au Vieux boucau » (Site FR7200711) :

Contexte Natura 2000 : l'animation des 4 sites Natura 2000 des dunes modernes d'Arcachon à Tarnos (6 entités différentes) par l'ONF est actée depuis le 1er avril.

Plusieurs actions menées sur le site des dunes modernes de Mimizan à Vieux Boucau :

- Test et fabrication d'un levier d'arrachage du Baccharis,
- Utilisation de bois flotté (placement sur le haut de plage, mise en copeaux...),
- Mise en place d'un suivi des espèces patrimoniales,
- Préparation d'un guide des espèces invasives
- Nettoyage manuel sélectif des hauts de plage :

5 sites font l'objet d'un nettoyage manuel sélectif sur un linéaire d'environ 12 kms (90 kms se font par nettoyage mécanique dans les Landes). Ces opérations sont suivies par les entreprises, et l'Observatoire de la Côte Aquitaine (ONF/BRGM).

Cela nous permet d'avoir une idée des volumes mais reste encore à affiner. 2013 et 2014 les volumes sont assez conséquents sur ces 12 km de côte. Variabilité des volumes récoltés / km entre les 5 sites. Lit-et-Mixe et Mimizan plage apparaissent comme les plus propres et Seignosse la plus sale. Ces chiffres des nettoyages sont à prendre avec réserve.

Pour la partie OCA : des observations sont faites sur les insectes représentatifs du haut de plage et également sur la flore.

Valorisation pédagogique, scientifique et partenariale

Enquête de satisfaction :

L'idée est d'avoir un retour sur notre gestion, de connaître les usages, les pratiques et les attentes des visiteurs. L'enquête a été publiée en ligne sur différents sites : ONF, Natura 2000 des dunes littorales d'Aquitaine, l'Office du Tourisme de Mimizan.

Lien ci-dessous :

https://docs.google.com/forms/d/1R_mBs_GdIEXE3NDj3jmusKf8N0topRsWkLIGwkJNWQ/viewform

Une « boîte à lettres » sera mise à disposition du grand public à l'entrée de la Réserve avec des exemplaires papiers. 1 à 2 visites de terrain seront effectuées en supplément afin de compléter l'enquête.

Faire un flyer ou un flash code ?

Inventaire du mobilier :

Des relevés GPS ont permis de renseigner une base de données du mobilier présents sur la RBD (Renseignements des caractéristiques suivantes : type des équipements, matériau, dimensions, signalétique réglementaire, informative, directionnelle, pédagogique, état des visuels...).

Une mise à jour régulièrement de cette base de données permettra de prévoir financièrement les panneaux ou autres équipements selon le vieillissement, les actualisations, ou encore les dégradations constatées sur l'ensemble du mobilier.

L'OIT nous interpelle sur le fait que les panneaux concernant les tests sans poubelle sont peu explicites et qu'une traduction serait nécessaire en plusieurs langues pour les visiteurs étrangers.

→ Retours négatifs sur ces panneaux de tests sans poubelles.

Mise en sécurité des sentiers pédestres et canalisation du public :

Les actions sont semblables à celles de 2014 auxquelles se rajoute l'expertise du belvédère. Premier chantier éco-citoyen organisé avec l'association Surf Insertion : visite guidée et chantier de nettoyage des macrodéchets en arrière dune. Journée satisfaisante, à renouveler

Réhabilitation des écuries :

Ce projet se veut pluridisciplinaire pour créer un véritable pôle d'accueil et mettre en valeur l'entrée de la RBD. Des travaux sont à envisager sur le bâtiment : ravalement complet avec un enduit à la chaux, remaniement de la couverture et remplacement des liteaux défectueux, démolition du mur de parpaings et remplacement des menuiseries bois...

L'abri central constituera un lieu d'exposition pédagogique. Les ailes seront conservées pour stocker du matériel (notamment celui de l'association des gemmeurs qui organise régulièrement des visites guidées sur l'aire de gemmage mitoyenne).

La configuration actuelle du parking n'est pas satisfaisante, une réflexion doit donc être approfondie pour le rendre plus fonctionnel (place de retournement des bus, parking vélo...).

Plusieurs points à préciser : déplacement du point d'eau potable, mise en place de toilettes (sèches ?) sachant que l'ONF ne prendra pas en charge l'entretien,

Partenariats envisagés : commune de Mimizan, communauté de commune de Mimizan, Pays Landes Nature Cote d'Argent, Région Aquitaine.

→ En cours d'étude, lancement prochainement du dossier de consultation des entreprises.

Présentation des suivis réalisés par l'ONEMA

Échantillonnages piscicoles réalisés dans le cadre de la Convention entre l'ONEMA et l'ONF depuis octobre 2009, tous les 5 ans sur les deux étangs. Anciens échantillonnages en 1992 et 1998 avec protocole différent.

Le protocole mise en place en 2014 suit la norme NF-EN-14757 adaptée aux pêches de plans d'eau dans le cadre DCE (normalement > 50 ha). La pose de filets benthiques (2 sur le petit étang et 3 sur le grand étang) a été complétée avec l'ajout de verveux car les filets ne capturent pas toutes les espèces, notamment les anguilles.

5 espèces de poissons inventoriées dans le grand étang en 2009, mêmes espèces en 2014. 5 espèces sur le petit étang en 2009 et 3 espèces en 2014. Sur toutes les campagnes de pêche (1992 à 2014), la population de Brochet semble régresser alors que celle du Gardon semble se maintenir voir augmenter. Régression du nombre global d'individus capturés ainsi que du nombre d'espèces sur le petit étang.

Sur le grand étang la tendance est inverse, le nombre d'espèces capturées augmente et le nombre total d'individus capturés est stable. Confirmation de la présence de l'Anguille argentée sur le site grâce aux verveux.

Présentation des suivis réalisés par l'ENSEGID / AQUABIO

Cette étude vise à définir des indicateurs biologiques nationaux pour les plans d'eau peu profonds à partir de relevés sur les invertébrés et macrophytes.

L'étude est basée sur l'approche américaine qui a largement influencé la Directive Cadre sur l'Eau et qui vise à créer des indices multimétriques pour l'évaluation de l'état biologique. Elle passe

par la qualification des milieux jusqu'à la création de seuil de l'état biologique en passant par la calibration de métrique.

Particularités des plans d'eau de la réserve :

- Très colorés car très chargés en acides humiques probablement à cause de l'ennoiement en hiver qui crée cette dynamique là (acide humide lié à la dégradation de matière très riche en cellulose).
- Cette forte coloration est défavorable au développement de la végétation → dynamique distrophe ou humique alors qu'il y a très peu de végétation dans les plans d'eau.
- Plans d'eau interdunaires mésotrophes → forte spécificité de la Maillouèyre.
- Les conductivités sont normalement inférieures à 200 µS sauf le biotype interdunaire où les sables semblent plus riches en calcaire et influencés par les embruns.
- Pour les espèces végétales indicatrices ce qui est atypique c'est davantage les regroupements des espèces entre elles que les espèces elles-mêmes.
- Pour les invertébrés : Sangsue médicinale présente, seule espèce parasite qui a un statut de conservation. 4 sites sur 140 où elle est présente dont la mare 1 de la réserve.

Indicent sur la canalisation de la papeterie le 3 et 4 mai 2015:

Lors de la réhabilitation de la canalisation de la papeterie Gascogne Paper, vouée à assurer la pérennité de l'écoulement de l'effluent de l'usine vers l'océan atlantique, un incident est survenu dans la nuit du dimanche 3 au lundi 4 mai 2015. Une rupture au niveau du système de By pass installé pendant la phase des travaux a conduit à un épanchement d'eaux usées au niveau de l'arrière dune et des étangs.

Quelques informations plus précises :

- Début de l'écoulement en pied de dune vers 4h du matin
- 9h : arrêt de la vanne défectueuse par les pompiers
- Mare stagnante de 20 m par 30 m environ
- 11h : infiltration de la quasi-totalité des eaux sur la zone inondée, (volume estimé à 1 000 m³ d'eau déversés).
- Couche de cellulose déposée sur le sol et la végétation
- Inventaire floristique réalisé sur la zone impactée
- Niveau d'eau sur la mare 3 relevé pendant l'incident et après (3 cm d'écart)
- Suivi piscicole et amphibiens réalisés par l'ONEMA (pas de mortalité constatée)
- Fermeture et accès interdit au public du sentier piéton jusqu'au 17 mai
- Passage d'une entreprise de dépollution à partir du 6/06.
- PV adressé pour infraction au code de l'environnement

Prochaine réunion du comité souhaitée en début d'année prochaine, probablement courant février 2016 !